

# Plan Climat Résumé

1<sup>e</sup> génération 2023-2027

Ville de  
**Renens**  
Une différence créative



# Mot de la Municipalité

À l'heure du lancement de son Plan Climat, la Municipalité de Renens est plus consciente que jamais des responsabilités qui sont les siennes dans la participation à la réalisation des objectifs fixés par la Confédération et le Canton en matière de protection du climat et de la biodiversité.

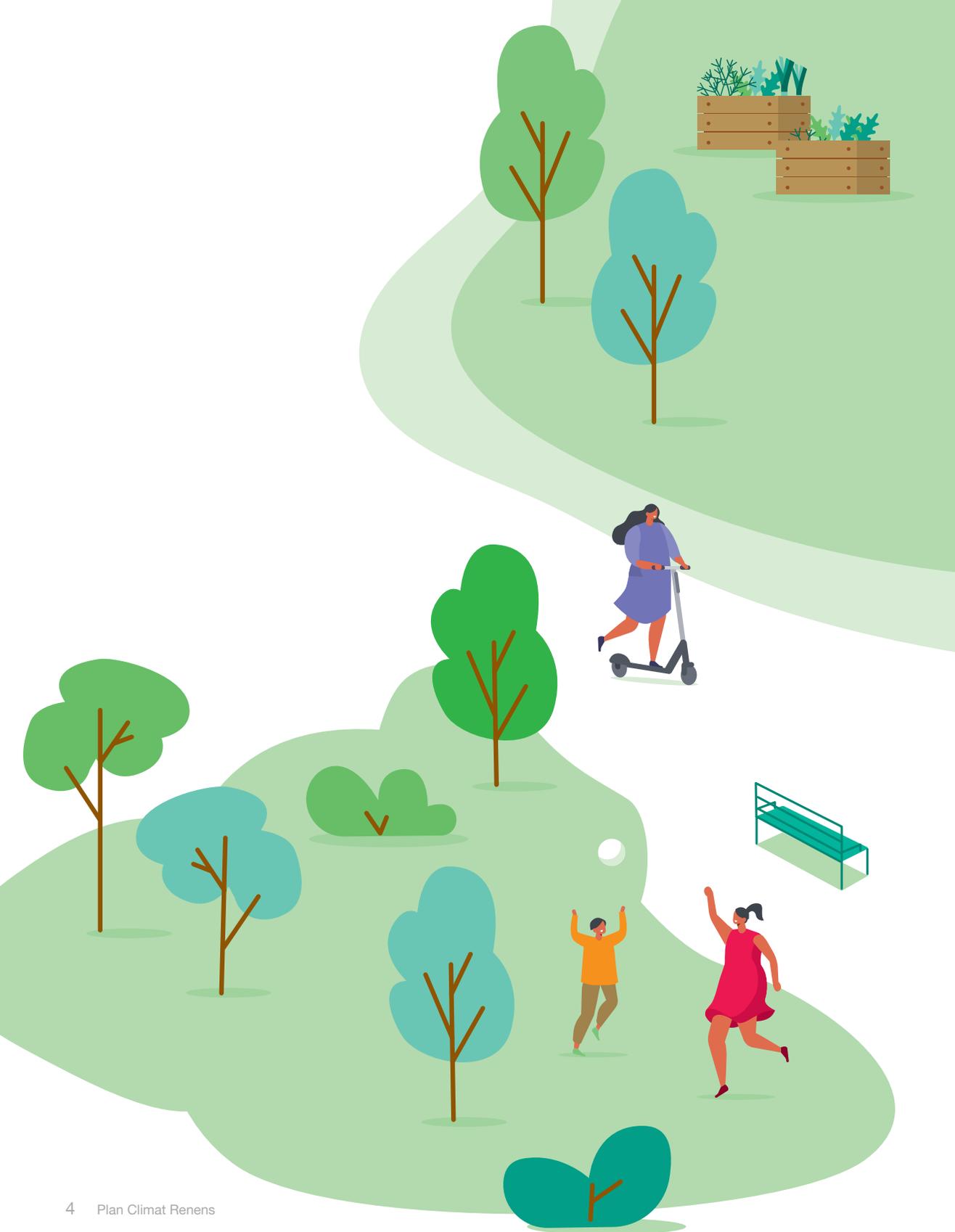
Atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050, voilà l'objectif central désormais. Un objectif qui exige des mesures ambitieuses. Et pour réussir, un Plan Climat doit aussi mobiliser tous les acteurs du territoire. L'action doit être collective, sociale et portée par toutes et tous.

Pour y parvenir, la Municipalité a veillé à ce que l'élaboration de son Plan Climat soit un travail collectif, lui aussi. Elle a consulté la population et tous les services de son administration. Et c'est en partant de leurs propositions que le travail a débuté.

Composé d'un document stratégique, ce Plan Climat comporte aussi un plan d'actions. Ce sont ces actions, touchant à tous les domaines dans lesquels nous pouvons agir, que nous allons devoir, toutes et tous, nous approprier et intégrer dans nos vies. Car c'est de la préservation de notre milieu de vie qu'il s'agit, et si le coût de l'action sera élevé, celui de l'inaction le serait plus encore.

Les objectifs, quand ils sont compris et portés collectivement, peuvent devenir un moteur puissant au sein d'un groupe. La Municipalité est convaincue que les objectifs de son Plan Climat pourront le devenir aussi sur le territoire renonais. Car chacune et chacun a le pouvoir d'agir pour préserver notre avenir et celui des générations futures.

La Municipalité



# Sommaire

6	Pourquoi un Plan Climat ?
8	Un outil stratégique et opérationnel
10	Énergie et bâtiments
12	Mobilité
14	Consommation
16	Santé
18	Nature en ville et biodiversité
20	Dangers naturels et gestion des risques
22	Urbanisme et aménagement du territoire
24	Implication des actrices et acteurs du territoire

# Pourquoi un Plan Climat ?

La concentration de gaz à effet de serre dans l'atmosphère a atteint un niveau record dans l'histoire de l'humanité. Selon le 6<sup>e</sup> rapport du GIEC, les émissions d'origine humaine en sont la cause. Les changements climatiques qui en résultent sont dorénavant une réalité dans toutes les régions du monde. En Suisse, la température annuelle moyenne a augmenté de 2,5°C entre 1854 et 2020.

5<sup>e</sup> ville du Canton de Vaud et chef-lieu du district de l'Ouest lausannois, Renens est une ville en fort développement. Comment s'y traduisent les effets des changements climatiques ?

La fréquence des canicules augmente, impactant la santé humaine et la végétation. Les périodes de sécheresse sont plus longues, avec des étés de plus en plus secs. Et lorsqu'il pleut, de grandes quantités d'eau peuvent tomber dans un laps de temps très court, ce qui augmente les risques d'inondation. Ces phénomènes vont s'intensifier à l'avenir.

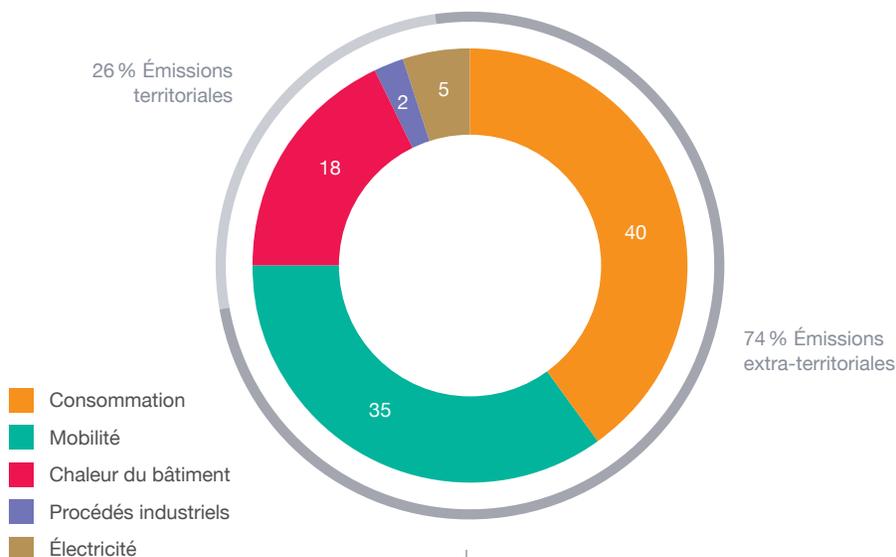


La neutralité carbone signifie que les gaz à effet de serre émis par les activités humaines sont inférieures ou égales à ce que les réservoirs naturels et artificiels sont capables d'absorber.

Prendre des mesures de protection du climat est la seule façon de limiter l'impact de ces changements climatiques. Cela signifie **réduire drastiquement les émissions de gaz à effet de serre** dues aux activités humaines. Une distinction est faite entre les émissions produites sur le territoire de Renens, sur lesquelles la Ville peut agir directement (émissions territoriales), et les émissions produites en dehors du territoire et pour lesquelles la Ville ne peut agir qu'indirectement, par le biais d'actions de sensibilisation par exemple (émissions extra-territoriales).

La Ville de Renens vise la neutralité carbone à l'horizon 2050 pour les émissions produites sur son territoire, tout comme le Canton et la Confédération.

La Ville de Renens doit aussi **adapter son territoire aux effets des changements climatiques**, afin d'en faire une ville durable et neutre pour le climat, tout en garantissant une bonne qualité de vie à l'ensemble de la population et en soutenant l'économie locale.



Répartition des émissions de gaz à effet de serre produites par les habitant-e-s et les secteurs d'activités de Renens, en 2019

# Outil stratégique et opérationnel

Le Plan Climat de la Ville de Renens doit permettre à la Municipalité d'atteindre ses objectifs climatiques. Il se compose de deux documents distincts: **une partie stratégique** et un **plan d'actions**.

Ces deux parties ont été détaillées en 8 thématiques, qui concernent aussi bien la réduction des émissions de gaz à effet de serre que l'adaptation du territoire aux effets des changements climatiques.

Chaque thématique est divisée en axes, qui correspondent aux grandes lignes à suivre pour pouvoir atteindre les objectifs du Plan Climat. Ces axes sont déclinés en mesures, valables à l'échelle du territoire communal. Enfin, ces mesures sont déclinées en actions, soit en projets concrets et définis en termes de localisation, de temporalité ainsi que de ressources humaines et financières à mobiliser.

Le présent document résume les axes et objectifs pour chaque thématique. Pour prendre connaissance de l'ensemble du Plan Climat, la stratégie climatique et son plan d'actions sont consultables sur [www.renens.ch/climat](http://www.renens.ch/climat).

Conçu comme une stratégie évolutive et constitué de générations successives, le Plan Climat sera mis à jour tous les cinq ans, afin de pouvoir répondre de la manière la plus efficace possible au défi que représente l'urgence climatique.

L'élaboration du Plan Climat s'est basée sur une démarche participative réunissant tous les services de l'Administration et les membres de la Municipalité. Pensée pour perdurer au travers des générations suivantes, cette organisation fait du Plan Climat un outil transversal, réunissant les différentes politiques sectorielles sous le prisme du climat.

# Thématiques



CONSOMMATION



ÉNERGIE  
ET BÂTIMENTS



SANTÉ



NATURE EN VILLE  
ET BIODIVERSITÉ



MOBILITÉ



DANGERS NATURELS  
ET GESTION  
DES RISQUES



URBANISME  
ET AMÉNAGEMENT  
DU TERRITOIRE

Réduction des émissions  
de gaz à effet de serre

Adaptation aux effets  
des changements climatiques

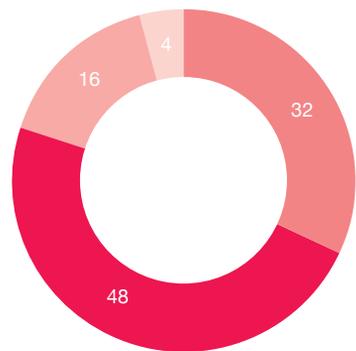


IMPLICATION DES  
ACTEURS DU TERRITOIRE



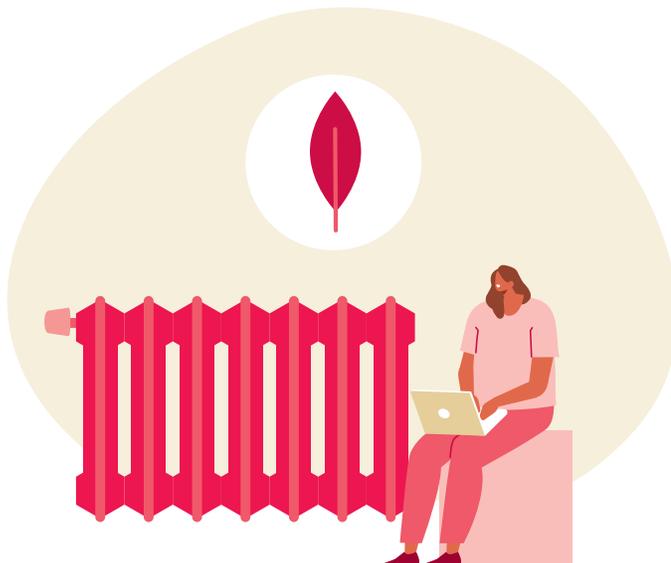
# Énergie et bâtiments

Près d'un quart des émissions de gaz à effet de serre générées par Renens est dû à la consommation de chaleur et d'électricité des bâtiments. Mais si l'on considère uniquement les émissions produites au sein du territoire communal, l'énergie consommée pour chauffer les bâtiments génère 48% de ces émissions. La consommation d'électricité en produit 16%. Agir sur les bâtiments est donc essentiel.



- 32% Mobilité
- 48% Chaleur du bâtiment
- 16% Électricité
- 4% Procédés industriels

Répartition des émissions territoriales de gaz à effet de serre, en 2019





L'objectif de la Municipalité est de réduire de moitié les émissions de gaz à effet de serre dues aux bâtiments d'ici à 2035. Il faut tout d'abord **diminuer la consommation d'énergies** de 30%. Cela passe par des mesures de sobriété et d'efficacité énergétique.

Il s'agit ensuite d'**augmenter le taux de rénovation et la qualité des constructions**, en triplant le taux de rénovation annuel actuel.

La Municipalité s'engage en parallèle à **développer l'électricité renouvelable** et à encourager les propriétaires à faire de même. Le nombre de panneaux photovoltaïques posés chaque année doit ainsi doubler.

Des mesures doivent être prises pour **développer le chauffage renouvelable**. La part d'énergie renouvelable pour assurer les besoins en chauffage doit augmenter de 50%.

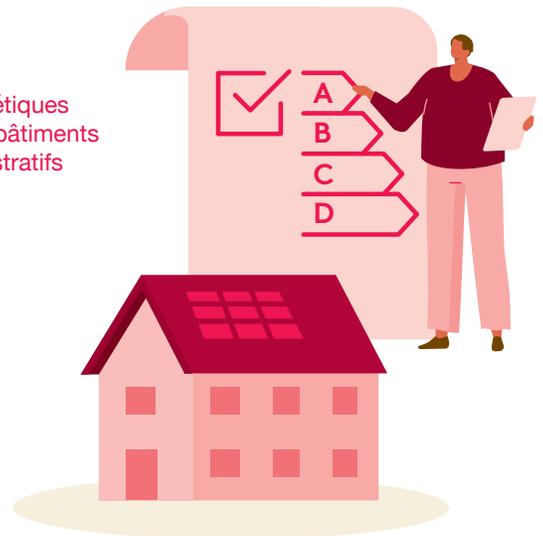
# Renens agit déjà

**1.** 300 appartements visités par des opérations «Eco-logements» entre 2016 et 2022

**2.** Assainissement de l'éclairage public

**3.** Rénovations énergétiques menées sur divers bâtiments scolaires et administratifs

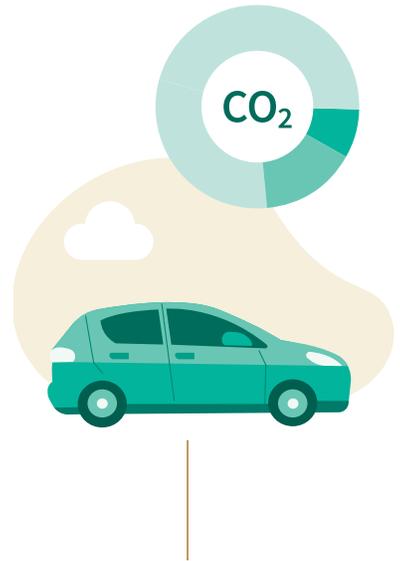
**4.** Consommation d'électricité 100% renouvelable pour les bâtiments communaux et l'éclairage public





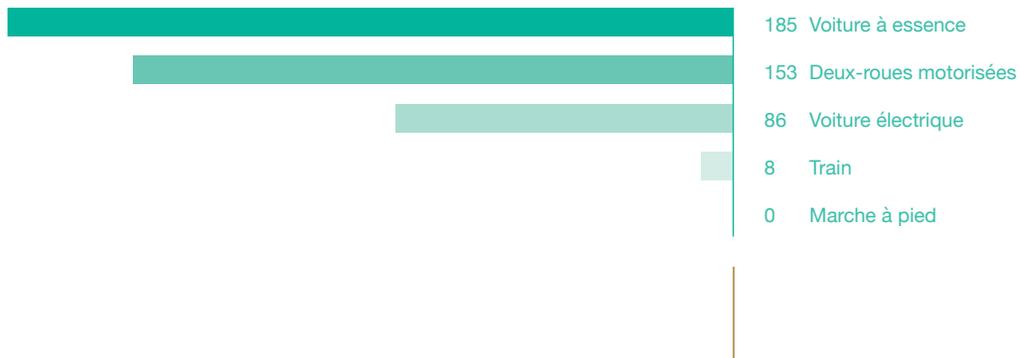
# Mobilité

La mobilité génère 35% des émissions de gaz à effet de serre de Renens. Trois quarts de ces émissions sont liées aux déplacements pour les loisirs ou les voyages, qui sont principalement effectués en voiture ou en avion pour les longues distances. En plus d'être polluants, ces modes de transport génèrent des nuisances sonores et une dégradation de la qualité de l'air. Les transports publics, ainsi que la mobilité douce (vélo et marche), doivent donc être développés, afin de limiter l'impact des transports sur le climat.



Pour une même distance, un trajet réalisé en train émet 23 fois moins de gaz à effet de serre qu'une voiture.

Grammes de CO<sub>2</sub>/passager-km



Comparaison de l'impact carbone de différents moyens de transport

La Municipalité se fixe pour objectif de **diminuer et décarboner les transports individuels motorisés**. Le nombre de véhicules circulant à Renens doit diminuer, et les véhicules thermiques doivent céder la place aux véhicules électriques.

La marche et le vélo se prêtent particulièrement bien aux trajets de courte et moyenne distance. Afin de favoriser ces modes de transport, la Ville planifie de **développer la mobilité douce** en améliorant et en sécurisant ses infrastructures.

La Municipalité souhaite aussi **développer la mobilité via les transports publics**, notamment en étoffant l'offre et en encourageant le recours à ce mode de transport.

L'Administration communale et les entreprises situées sur le territoire de Renens sont invitées à s'engager pour une mobilité durable et à **déployer des plans de mobilité** ambitieux.

Finalement, il s'agit d'**analyser la mobilité** de manière régulière, afin de pouvoir observer les changements de comportement.



# Renens agit déjà

1.

Rénovation des infrastructures de la gare CFF

2.

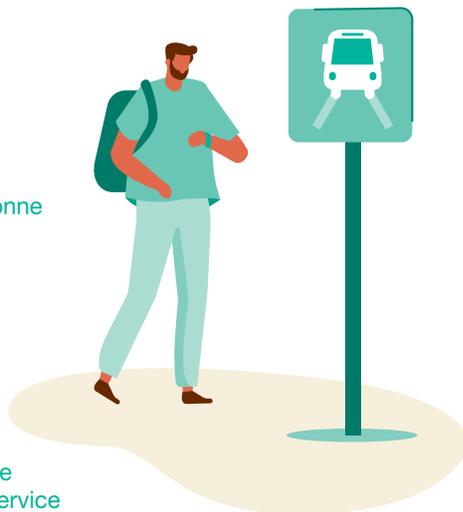
Nouvelle passerelle piétonne « Rayon Vert » à la gare

3.

Zones 30 km/h hors des axes de transit cantonaux

4.

Mise en service d'une ligne de bus à haut niveau de service en 2024 et du tramway en 2026





# Consommation

Depuis les années 1950 et le début de la production de masse, nous consommons toujours plus de biens et de services. En parallèle, notre régime alimentaire s'est diversifié en intégrant de nombreux nouveaux produits. Cette tendance a permis d'augmenter notre qualité de vie, mais elle a également des effets négatifs sur l'environnement et ses ressources. Les biens de consommation génèrent 40% des émissions de gaz à effet de serre de Renens. Ce secteur a donc un impact particulièrement élevé, d'où l'importance de consommer moins et mieux.

Les émissions dues à ce secteur étant toutes réalisées hors des limites communales, leur réduction dépend uniquement du comportement des consommatrices et consommateurs.



La qualité de vie, le vivre-ensemble et les principes du développement durable sont les moteurs de la réflexion menée sur la consommation. La sobriété permet de réduire la consommation d'énergies, de biens et de ressources, et donc de protéger le climat.





Un produit bas carbone est un produit qui émet peu de gaz à effet de serre tout au long de son cycle de vie (de sa production à son recyclage).

Pour limiter l'impact de la consommation sur l'environnement, il faut **réduire le niveau de consommation**. Pour y parvenir, la Municipalité prévoit d'organiser des actions de sensibilisation destinées aux habitant·e·s.

De plus, la Municipalité s'engage à **diminuer l'impact du numérique** au sein de l'Administration communale en améliorant l'efficacité de son parc informatique et de son utilisation.

En parallèle, pour **augmenter la part de produits locaux, durables et bas carbone** consommés, la Municipalité s'engage à soutenir les achats durables au sein de son Administration, ainsi que le développement du commerce de proximité.

La Municipalité souhaite **promouvoir une alimentation durable et bas carbone**. Par le biais de diverses actions, elle veillera à promouvoir la consommation de produits locaux et de saison, et à soutenir les producteurs locaux et l'agriculture urbaine.

# Renens agit déjà

1.

2 vides-greniers communaux par année

2.

2 marchés par semaine

3.

116 subventions pour les réparations de smartphones allouées en 2022

4.

320 parcelles de jardins familiaux et de potagers urbains mises à disposition de la population

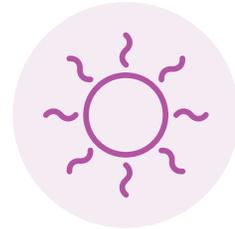




# Santé

Les changements climatiques se traduisent, entre autres, par la hausse des températures, ainsi que par l'augmentation de la fréquence et de la durée des épisodes de canicule. Ces périodes de fortes chaleurs sont particulièrement marquées en ville en raison de la densité du bâti, des matériaux utilisés, ainsi que du manque de végétation et de plans d'eau. Cela impacte la qualité de vie et la santé humaine, notamment celles des personnes vulnérables. Cela induit aussi un stress thermique pour la faune et la flore.

De plus, l'évolution des conditions climatiques permet à certains organismes nuisibles de proliférer ou de s'installer dans notre région. C'est notamment le cas des tiques et des moustiques tigres, qui peuvent être porteurs de diverses maladies, ainsi que des plantes allergènes.



L'effet d'îlot de chaleur urbain traduit le fait que, dans les villes, les températures sont généralement plus élevées que dans les campagnes environnantes pour les raisons susmentionnées. Cette différence peut atteindre 6°C et se concentrer dans certains endroits précis de la ville (places, rues, quartiers). En conséquence, les villes se réchauffent davantage le jour et se refroidissent plus lentement la nuit.



Les étés caniculaires sont de plus en plus fréquents. Le Canton de Vaud a mis en place un Plan Canicule pour diffuser des conseils à la population et agir rapidement en collaboration avec les communes auprès des personnes âgées.

Pour compléter et soutenir le Plan Canicule cantonal, la Municipalité s'engage à **améliorer les mesures de prévention en cas de canicule**, en transmettant suffisamment d'informations à toute personne souffrant de la chaleur et en facilitant l'accès aux lieux de fraîcheur tels que les espaces verts, la piscine et les lieux culturels.

# Renens agit déjà

**1.** Visites aux personnes vulnérables dans le cadre du Plan Canicule, déclenché en 2015, 2018, 2019 et 2022

**2.** Surveillance de l'arrivée du moustique tigre

**3.** Prévention contre les tiques dans le cadre scolaire

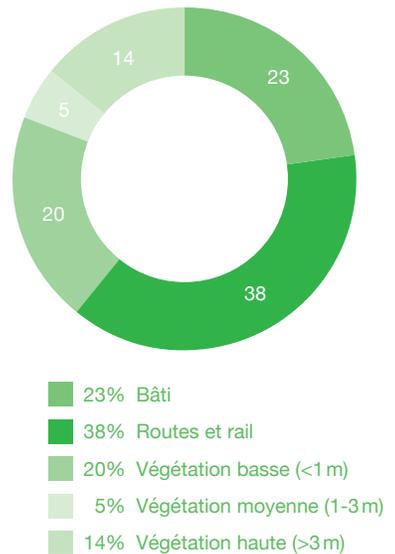




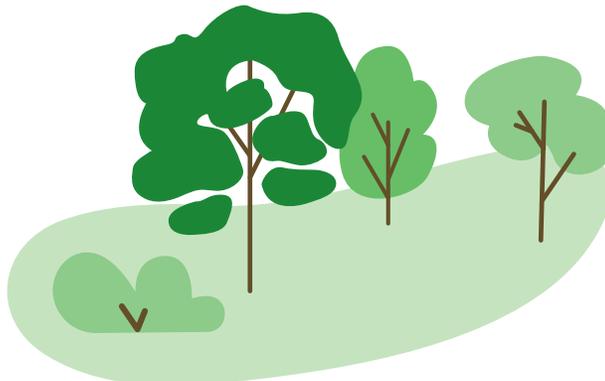
# Nature en ville et biodiversité

En Suisse et dans le monde, la biodiversité est mise à mal par l'intensification de l'agriculture, l'accélération de la croissance démographique, l'accroissement du mitage du territoire et la surexploitation des ressources naturelles. En ville, le développement du bâti et des infrastructures empiète toujours plus sur l'espace dédié à la nature. L'évolution des conditions climatiques vient s'ajouter à cette longue liste de facteurs impactant la biodiversité.

Pourtant, la nature en milieu urbain est essentielle, car elle permet de réguler le climat localement, de maintenir la biodiversité et de participer au bien-être de la population, en offrant des espaces de délasserment et des havres de fraîcheur.



Occupation du sol à Renens





Les milieux naturels de Renens ont été étudiés par des bureaux spécialisés en 2022. Il en ressort que l'état de la biodiversité est globalement mauvais à Renens, ceci en raison de sa forte urbanisation qui limite les milieux naturels et les fragmente.

Afin de lutter contre la surchauffe, la Municipalité s'engage à **végétaliser et rafraîchir la ville** le plus possible, notamment en plantant des arbres adaptés aux nouvelles conditions climatiques, plus chaudes et plus sèches.

Un effort particulier doit être déployé pour **préserver et favoriser la biodiversité** en ville. Les milieux naturels doivent être développés et connectés entre eux. Ces efforts doivent être faits tant dans l'espace public que privé.



# Renens agit déjà

1. Plantation en cours de 400 arbres majeurs supplémentaires sur le domaine public entre 2021 et 2031
2. Remplacement des haies de thuyas et de lauriers par des arbustes indigènes et favorables aux insectes
3. Construction de 70 nichoirs et de 40 hôtels à insectes par les élèves du Collège du Léman, placés en divers endroits du territoire
4. Subventions pour la plantation d'arbres sur les parcelles privées





# Dangers naturels et gestion des risques

Les changements climatiques se traduisent, entre autres, par de fortes précipitations, de plus en plus fréquentes et intenses. De grandes quantités d'eau tombent alors dans un laps de temps très court. En milieu urbain, l'eau s'écoule souvent à la surface, car une grande partie des sols est imperméable et ne permet donc pas son infiltration. Les inondations qui s'ensuivent peuvent causer des dégâts matériels importants.

Le risque de pénuries d'eau augmente également, en raison de l'augmentation du nombre de jours sans pluie. Les sécheresses, qui surviennent actuellement tous les dix ans, pourraient survenir une année sur deux d'ici à la fin du siècle.

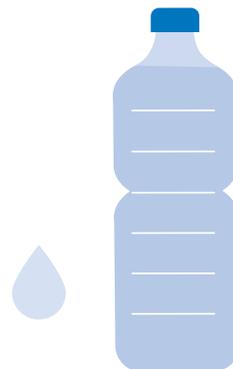




Afin de **limiter le risque d'inondation et de ruissellement**, la Municipalité s'engage à désimpermeabiliser les surfaces qui le permettent et à les végétaliser.

Toute opération de désimpermeabilisation induit le remplacement d'une surface imperméable (béton, asphalte) par de la pleine terre, pour y accueillir de la végétation, ou par d'autres matériaux perméables.

Cela permet au sol de stocker momentanément l'eau. Le climat local est ainsi rafraîchi et le risque d'inondation diminue.



La Ville se doit de **prévenir les risques de pénuries d'eau**, en incitant la population et les actrices et acteurs du territoire à réduire leur consommation, et en se préparant à d'éventuelles situations de pénurie.

# Renens agit déjà

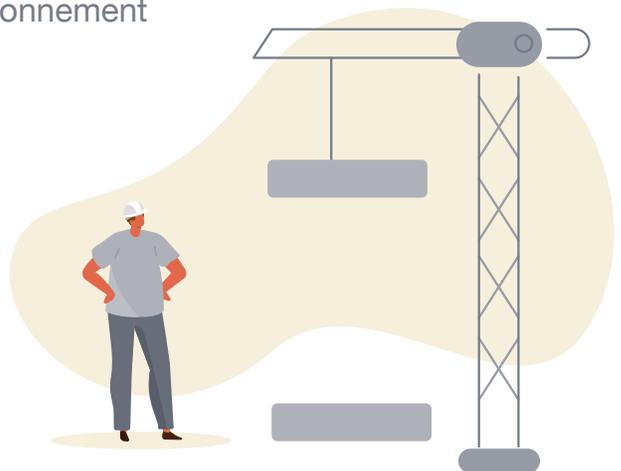
1. Suivi et optimisation récurrente des consommations d'eau dans les bâtiments communaux et les fontaines
2. Renaturation des rives des ruisseaux des Baumettes et de Broye
3. Mise en séparatif du réseau d'eau de pluie et des eaux usées
4. Dégrappage de petites surfaces pour créer des micro-paysages





# Urbanisme et aménagement du territoire

Avec plus de 20'000 habitant·e·s sur moins de 3 km<sup>2</sup>, la ville de Renens compte parmi les plus denses de Suisse. Malgré les effets des changements climatiques qui s'y font sentir, Renens est une ville où il fait bon vivre. Il est important de maintenir cette qualité de vie, tant au niveau de l'espace public que de l'espace privé. Pour y parvenir, la Ville a entrepris la révision de son Plan d'affectation communal, en y intégrant des prescriptions ambitieuses en matière de surfaces vertes, d'arborisation, de perméabilité des sols, de gestion des eaux, de stationnement et d'énergie.



Grâce à des champs d'action différents, le Plan d'affectation communal et le Plan Climat agissent de façon complémentaire pour adapter le territoire aux conditions climatiques et garantir la qualité de vie en ville.

Par les mesures du Plan Climat, la Municipalité s'engage à **aménager l'espace public** de manière à limiter les risques qui le menacent.



Le Plan d'affectation communal est un instrument réglementaire contraignant, définissant les affectations et les usages possibles du territoire. Il spécifie les droits à bâtir, ainsi que les règles constructives et architecturales. Il s'applique en cas de nouvelles constructions ou de rénovations conséquentes.

# Renens agit déjà

1.

Végétalisation de plusieurs cours d'écoles

2.

Désimperméabilisation de certains trottoirs

3.

Charte des aménagements extérieurs dans l'espace public





# Implications des actrices et acteurs du territoire

Un Plan Climat pour toutes et tous !

Agir pour le climat ne peut se faire qu'avec l'ensemble des actrices et acteurs du territoire. Avec son Plan Climat, la Ville de Renens a pour ambition d'accélérer la mise en place des infrastructures et des conditions qui leur permettront de faire des choix respectueux du climat et de tendre vers un mode de vie plus sobre et plus durable. Ces changements conduiront également à l'amélioration de la qualité de vie en ville. La Ville a pour rôle d'accompagner le changement et de le rendre possible.

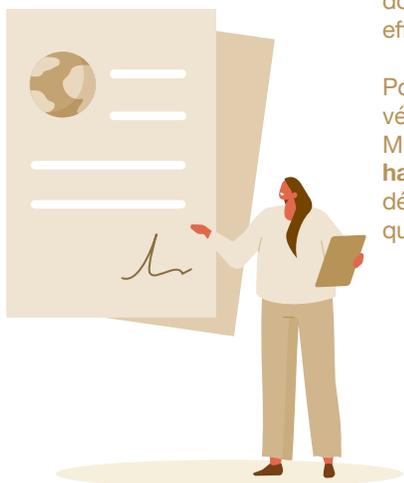


La Municipalité s'engage à **impliquer l'Administration communale et les élu-e-s** dans sa démarche de transition. L'Administration doit être exemplaire en matière climatique, et elle doit être soutenue dans ses efforts par le Conseil communal.

Pour que le Plan Climat soit un véritable projet de société, la Municipalité veut **impliquer les habitant-e-s** dans cette démarche et dans les projets qui seront mis en place.

Les enfants vivront dans le monde de demain. Ils doivent donc être sensibilisés aux questions environnementales dès leur plus jeune âge. Pour y parvenir, il s'agit d'**impliquer les écoles**, les infrastructures parascolaires et les lieux destinés aux enfants dans la démarche climatique de la Ville.

La Municipalité s'engage finalement à **impliquer les entreprises** dans sa démarche, car elles sont des actrices majeures du territoire. Celles-ci sont invitées à s'engager pour la protection du climat.



# Renens agit déjà

**1.** Organisation d'ateliers sur le climat pour le personnel communal, les membres du Conseil communal et les associations

**2.** Animations et concours d'économies d'énergie dans diverses écoles

**3.** Organisation régulière de conférences, de manifestations et de stands pour les habitant-e-s sur des thématiques en lien avec le climat

**4.** Subventions pour la plantation d'arbres sur les parcelles privées



# Impressum

## Ville de Renens

Pilotage du projet et rédaction :

Service Gestion urbaine – Développement durable (GuDD)

En collaboration avec les services suivants :

Administration générale – Finances – Informatique – Sécurité (AgFI)

Bâtiments – Domaines – Logement (BaDoLog)

Urbanisme – Infrastructures – Mobilité (UrbalM)

Culture – Jeunesse – Affaires scolaires (CJS)

Sport – Intégration – Ressources humaines (SIR)

Enfance – Cohésion sociale (ECS)

Graphisme :

About Blank Design Office, Ch. des Pépinières 20, 1020 Renens

Imprimé sur du papier FSC 100 % recyclé et labellisé « Ange Bleu »



